



PROCES VERBAL de la réunion du Comité Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Savate B. F. et D.A. du 3 Décembre 2022

organisée en Visioconférence

La réunion débute à 9h

- **Ordre du jour :**
 - Bilan du début de saison 2022/2023
 - Décision du bureau sur le compte bancaire, la carte et le matériel à disposition de l'agent de développement
 - Rappel des conditions de promotion de la ligue pour les compétitions non officielles
 - Précision sur l'obligation des organisateurs de compétitions de fournir un médecin
 - Informations sur les actions Handi-savate, le module d'inscription aux compétitions et le championnat FNSU.
 - Droit d'inscription aux sélections régionales (vote)
 - Questions diverses

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (trésorier), Mlle KLIMENKO Ievgenila (Vice-présidente), Mme HERNANDEZ Chloé (membre), Mr. HAGOUG Murphi (membre), Mr MESGUEN Marc (membre) et Mlle POLLET Aude (membre).

Membres excusés: Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mr DUBOIS Terrence (membre), Mlle CHAPEAU Solen (membre) et Mr NICOLAS Patrick (Membre), TESSERON Sébastien (Membre)

Invités : Mr BOUTET Pierre

Présidents de comités départementaux présents : Mlle POLLET (CD 23). Mr Yannick LANGLOIS Le ROY (CD 40).

8 membres du CD sur 12, la réunion peut avoir lieu.

1° Introduction du président

Le président ouvre la séance : Il indique que le poste d'agent de développement qu'il s'était engagé à créer dès le début de son mandat sera, dans un proche avenir, "la clef de voute" de la structuration et du fonctionnement de la ligue. En effet, depuis la création-fusion de la Ligue de Nouvelle Aquitaine qu'il a lui même opéré en 2017, il aura conduit une "Présidence des plus active" tout en assurant bénévolement les fonctions de l'agent de développement qui faisait alors cruellement défaut... Il est bien conscient qu'il sera difficile de demander à son successeur un tel engagement et que le fonctionnement d'une telle organisation ne peut plus reposer sur le simple bénévolat... Or aujourd'hui il entend mettre un coup de frein à son investissement en cessant d'impulser comme il a pu le faire depuis qu'il est en responsabilité... Ainsi, compte tenu de "l'effritement" du bénévolat mais aussi du fonctionnement de "consommateur" de la majorité des clubs ; ce poste d'agent de développement semble être la seule réponse qui permettra le bon fonctionnement mais aussi la survie de la Ligue... (à condition que ce poste soit pérenne : d'où la nécessité de générer des ressources propres nécessaires au financement du poste).

Il poursuit en indiquant que malgré l'absence de sélections combat (espoir, masculin et féminin 2^{ième} série), faute d'adversaires dans les mêmes catégories, il note une légère reprise de la pratique combat en N.A. et estime que cette saison 2022/2023 a bien démarré.

Il est satisfait du succès rencontré par l'organisation de la première édition de la journée de "Répétition Générale" du 02 octobre. Celle-ci aura permis à une centaine de tireurs de suivre un stage technico tactique pour ensuite se rencontrer en assaut ou en "mise de gants". Mais aussi permis à une cinquantaine d'officiels de se recycler "en live" et à un bon nombre d'entraîneurs et dirigeants de bénéficier de conseils de l'équipe technique et de l'agent de développement. Il regrette cependant certaines réactions fortement démotivantes pour tous ceux qui se sont investi dans l'organisation de cette action novatrice... A l'avenir, il espère que celles-ci laisseront place à des propositions constructives voire même à une participation active des "critiques en tous genres"... Il en profite pour rappeler une nouvelle fois que la Ligue est l'affaire de tous et **non des quelques "illuminés"** qui œuvrent depuis cinq ans dans le seul intérêt général...

2° Intervention du trésorier

Le trésorier prend la parole et nous fait part de son souhait de faire assurer la charge du suivie des factures de la ligue (tache très chronophage) par notre agent de développement. Pour cela, il a été décidé lors de la dernière réunion de bureau de lui donner accès aux relevés de compte de la ligue (sans action d'achat et de signature de chèques). Cette tâche plus toute les autres ont amené le bureau à attribuer à l'agent de développement d'un compte bancaire dédié avec CB (sans retrait d'argent), compte

dont le trésorier aura accès aux relevés. A cela s'ajoute, un ordinateur portable car jusqu'à présent, l'agent de développement utilisait son ordinateur personnel.

3° Informations

Le président reprend la parole et passe l'ordre du jour suivant : il rappelle que la ligue ne fait la promotion des compétitions non-officielles organisées par les comités départementaux qu'à conditions que ces mêmes compétitions soient accessibles à l'ensemble des licenciés SBF de la ligue.

En parlant de compétition, il souhaite que soit voté en AG une modification du règlement intérieur précisant que les compétitions officielles avec combat soient attribuées aux clubs pouvant s'assurer de fournir un médecin. La vacation et le défraiement du médecin restent toujours à la charge de la ligue.

Toujours dans le domaine de la compétition, le président nous fait part d'un projet de module d'inscription aux compétitions ligues. C'est un site internet d'inscription en ligne à destination des clubs compétiteurs. Le coach souhaitant inscrire ses compétiteurs n'aura qu'à fournir le nom, prénom et catégorie de poids, le site se chargeant de trouver les informations nécessaires auprès du site fédéral et construira les plateaux de rencontres. Ce module est en phase de test avec la ligue et le CD33. Afin de gérer les engagements à leurs compétitions, ce module pourra être mis à disposition des comités départementaux moyennant un abonnement (tarif à définir). La maintenance du site est faite par l'agent de développement.

4° Actions Handi-savate et canne-fauteuil

Le président nous annonce que l'ANS donne une subvention conséquente sur les actions handisport et que la ligue a tout sa part à y jouer. Il prévoit un stage ligue d'initiation à la savate boxe française (handi-savate) et la canne de combat (canne-fauteuil) à destination du public en situation de handicap (PSH) courant 2023. En attendant, une animation est prévue lors des championnats de France UNSS du 5 au 7 Avril 2023 à Angoulême.

5° Championnat FNSU

Clément BIBARD, notre trésorier éducateur sportif vacataire à l'université de Bordeaux, nous annonce qu'une sélection inter-académique en vue des championnats de France FNSU se fera le 9/02/2022 à Poitiers. Pour le moment, elle opposera les tireurs de l'académie de Bordeaux à ceux de l'académie de Poitiers, ville dont Mlle AGARD Capucine (ancienne vice-présidente de la ligue) se charge (entre autre) de

l'entraînement Savate B.F. des étudiants du SIUAPS de Poitier. Le trésorier souhaite que d'autres villes universitaires de la région puissent y participer (Limoges, etc...), le trésorier se propose de les coacher lors de la sélection.

6° Droit d'accès aux sélections régionales

Le président propose au vote le droit d'accès payant aux sélections régionales au même titre que les compétitions non-officielles (challenges et critères). Après écoute des différents arguments pour ou contre, le secrétaire fait procéder au vote :

Droit d'accès payant aux sélections régionales

4 votes pour, 3 votes contres et une abstention

Un vote ne pouvant être validé « pour » qu'à la condition d'avoir 50% + une voix, la proposition est refusée. Le président, estimant que cette proposition concerne l'ensemble de la ligue, il la re-proposera à l'ensemble des membres lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra courant Mai 2023 (date à définir)

7° Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 11h40

Le président

Stéphane BARRERE



Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

